

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2012)
Heft: 1939

Artikel: La recherche incessante de la déstabilisation des institutions
Autor: Ghelfi, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024530>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La recherche incessante de la déstabilisation des institutions

Jean-Pierre Ghelfi • 16 janvier 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/19490>

Au-delà l'affaire Hildebrand, retour sur la filière UDC

Le nuage de poussière autour de «l'affaire Hildebrand» étant retombé, on commence à mieux distinguer la manière dont les différentes éléments s'articulent.

Un informaticien de la banque Sarasin, membre de l'UDC, prend à la mi-août une ou plusieurs photos d'écran où apparaît une transaction monétaire sur le compte de Philipp Hildebrand. L'informaticien contacte un ami d'école, avocat, député UDC au Grand conseil thurgovien. Apparemment d'un commun accord, ils rédigent un projet d'interpellation qu'ils adressent au conseiller national Hans Kaufmann, membre de l'UDC.

L'intervention², déposée le 23 décembre dernier, est formulée en termes très généraux (entre autres: «*Les membres du Conseil de banque, de la direction générale et les collaborateurs de la BNS sont-ils soumis à des prescriptions internes leur interdisant d'utiliser des informations confidentielles. A-t-on effectué les vérifications nécessaires, en 2010 et 2011;? A-t-on examiné les relations et les opérations bancaires des personnes concernées?*»).

Les versions de l'informaticien et de l'avocat divergent pour savoir qui a décidé de transmettre parallèlement ces informations à la *Weltwoche* (quasi organe de l'UDC) et à Christoph Blocher, vice-président de l'UDC. Ce dernier en informe Micheline Calmy-Rey, alors présidente de la Confédération, à trois reprises, entre le 5 et le 15 décembre.

Dans les quelques jours qui suivent, l'organe de révision externe de la BNS (la société PriceWaterhouseCoopers) rend un rapport qui ne trouve rien à redire à la transaction financière du couple Hildebrand (l'opération de revente de dollars deux mois plus tard, avec un bénéfice de change d'une septantaine de milliers de francs est cependant qualifiée de «*délicate*»). Un autre rapport du Contrôle fédéral des finances n'en dit pas davantage. Après coup, on peut s'interroger sur le sérieux de ces deux rapports. Encore faudrait-il connaître les termes précis du mandat qui a été donné. Probablement consistait-il principalement à déterminer si cette opération contrevenait au règlement interne de la BNS. Or du point de vue réglementaire l'opération d'achat de devises ne posait pas de problème particulier. Et pas davantage sous l'angle pénal puisque la

notion de délit d'initié ne recouvre pas les opérations sur devises.

Blocher et Ebner

Même en l'absence de contravention au règlement interne et au Code pénal, la faute morale du couple Hildebrand est évidente. Jean-Pierre Roth, ancien président de la direction générale de la BNS, a été on ne peut plus clair: un banquier central, qui a la tâche de veiller à la stabilité de la monnaie, doit s'abstenir de toute opération sur devises, quelles qu'elles soient. La crédibilité de sa parole est liée à une activité irréprochable, qui doit rester au-dessus de tout soupçon.

Sans doute. Mais lorsqu'on voit Blocher répéter en boucle qu'il est inadmissible d'avoir un spéculateur à la tête de la BNS, on ne peut s'empêcher de penser à sa carrière d'industriel et de financier³. Avec son maître et ami, le banquier Martin Ebner, ils n'ont eu de cesse, pendant une vingtaine d'années, de spéculer sur tout ce qui bougeait – ou ne bougeait pas – et s'offrir des plus-values se chiffrant en dizaines et dizaines de millions de francs.

Faux-monnayeur

Maintenant que le dénouement est connu

(tenant connaissance d'autres pièces, le Conseil de la BNS retire sa confiance à Hildebrand et celui-ci démissionne), on peut revenir au début.

Avec une première question qui titille. Pourquoi diable l'informaticien de la banque Sarasin s'est-il intéressé à une transaction sur devises sur le compte du couple Hildebrand? La réponse semble évidente. L'UDC – et la *Weltwoche* – ont mené depuis l'été 2010 une campagne haineuse contre le président de la BNS, accusé d'être un faux-monnayeur et un voleur, qui dilapidait la «*fortune du peuple suisse*». En cause, bien sûr, les achats massifs de dollars et d'euros au printemps 2010 pour éviter la réévaluation constante du franc suisse.

Ces achats massifs ont permis de maintenir une parité de l'euro autour de 1,40 franc. Mais lorsqu'ils ont été interrompus, la réévaluation du franc a repris, pour terminer l'année 2010 à 1,25 franc. L'option de la BNS est controversée. Certains parlent de fiasco, qui a fait perdre plus de 20 milliards à la BNS. D'autres ont une vision plus positive. Les interventions ont eu lieu au printemps 2010, alors que l'économie suisse (et mondiale) sortait d'une crise financière majeure, qui comportait un risque substantiel de se transformer en profonde récession économique. L'action de la BNS est intervenue à un moment stratégique et a permis à l'économie suisse de rebondir et de réaliser une

croissance économique réelle de 2,7% (1,7% en moyenne dans la zone euro). Sans les interventions de la BNS, la réévaluation du franc aurait coupé les ailes de la reprise, avec un risque certain de récession.

Vue sous cet angle, la question de la «*fortune du peuple suisse*» se pose en des termes bien différents: est-ce le bilan de la BNS qui est le plus important ou bien la santé des entreprises et l'emploi?

L'UDC ne s'embarrasse pas de telles nuances. Sa campagne haineuse laisse des traces. Ce n'est sans doute pas par hasard que l'informaticien de la banque Sarasin et l'avocat-député thurgovien se sont retrouvés pour discuter de la meilleure tactique pour faire tomber le président de la BNS. L'ancien procureur tessinois Paolo Bernasconi (*NZZ am Sonntag* du 8 janvier) a raison de considérer que les membres de l'UDC ont cherché un coup politique bien davantage qu'ils ont eu le souci de rétablir l'ordre légal. Sinon ils se seraient adressés à un procureur ou au président du Conseil de banque, et en dernier recours aux autorités politiques et aux médias si leur intervention était restée sans effet. Le même Paolo Bernasconi ne peut non plus s'empêcher d'ironiser sur ce parti qui, il y a encore quelques mois, parlait de vouloir défendre sans concession le secret bancaire, au point de proposer de l'inscrire dans la Constitution fédérale, et qui ensuite n'hésite pas à le violer pour poursuivre des objectifs

politiques.

Pourquoi tant de haine?

Cette question de la violation ou non du secret bancaire conduit certains des acteurs à tenir des propos alambiqués. L'avocat-député thurgovien, qui a eu les documents en mains et les a vraisemblablement transmis à la *Weltwoche*, dit qu'il n'était qu'un «*facteur*». Christoph Blocher a déclaré qu'il n'avait jamais eu les documents en main, puis qu'il n'avait pas eu des documents «*originaux*» (les photos d'un écran d'ordinateur sont-elles des «*originaux*»?) et enfin qu'il n'était, lui aussi, qu'un «*facteur*»...

Mais pourquoi tant de haine? En plus des éléments évoqués plus haut, il y a certainement un aspect personnel. Philipp Hildebrand représente un peu l'antithèse de Christoph Blocher. C'est un cosmopolite, largement ouvert au monde, qui n'imagine pas un instant que la Suisse puisse vivre isolée et qui collabore intensément avec les autres Banques centrales et les institutions internationales. Cerise sur le gâteau ou épine – c'est selon – il a épousé une Anglo-saxonne d'ascendance pakistanaise. Pire encore, il a joué un rôle central dans la mise en place des éléments du sauvetage de l'UBS et s'est parfaitement entendu à cette occasion avec la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, suppléante de Hans-Rudolf Merz alors hospitalisé. Et la maîtrise dont cette dernière a fait preuve

dans ce sauvetage n'a pas peu contribué à sa bonne réputation, qui a elle-même joué lors de sa récente réélection.

Hildebrand a également, dès le début de la crise financière de 2007-2008, réclamé une hausse substantielle des fonds propres des grandes banques, qui a débouché sur la modification législative récente dite du «*too big to fail*», combattue jusqu'au bout par l'UDC. Sans succès. *Last but not least*, Hildebrand a «osé», le 6 septembre, lier le franc à l'euro (plancher de 1,20 franc pour un euro). Une option qui équivaut, aux yeux de l'UDC, à saborder l'indépendance nationale et à se «*soumettre*» à l'Union européenne. Quasi un crime de haute trahison.

Derrière la personne, il y a, évidemment, l'institution. La BNS est également visée. L'été dernier, le groupe UDC a déposé une motion⁴ qui entend fortement restreindre

la marge de manœuvre dont dispose la BNS dans la conduite de la politique monétaire.

C'est en particulier pour assurer le traitement avancé de cette motion que l'UDC veut une session spéciale du Parlement. L'objectif est de limiter l'indépendance de la BNS et son autonomie par rapport au politique. Et le moyen pour y parvenir est de laisser entendre que la BNS n'est pas à la hauteur de ses tâches.

Mais comment faire admettre une idée apparemment aussi farfelue que celle de limiter les moyens d'intervention de la BNS? Il faut parvenir à déstabiliser l'institution, lui faire perdre son aura dans l'opinion publique, la rendre impotente et amener le peuple suisse à considérer que la BNS fait mal son travail et dilapide sa «*richesse*».

Qu'on ne s'y trompe pas. L'UDC ne cherche pas seulement à déstabiliser la

BNS. Elle s'en prend en réalité à toutes les grandes institutions qui constituent ensemble le ciment de ce pays, comme le rappelait Roger de Weck, le patron de la SSR lors de la dernière assemblée de la Société de radio-télévision-Neuchâtel. Le Conseil fédéral est évidemment, et en permanence, en première ligne (à propos: l'UDC voulait-elle vraiment faire élire un deuxième représentant au gouvernement en décembre dernier?). La BNS suit juste derrière, et même volerait actuellement la vedette au gouvernement. La SSR est aussi dans son colimateur (critique incessante sur de pseudo-positions «*progressistes*» et proposition de réduire de moitié la redevance). Le Tribunal fédéral (et plus généralement le principe de la séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le judiciaire) rencontre rarement les faveurs l'UDC (l'édifiante affaire Blocher-Roschacher, DP 1758⁵).

Consommateur patriote ou consommateur tondu

Albert Tille • 14 janvier 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/19472>

Un marché mieux informé plutôt qu'un marché captif

Achetez en Suisse, et soutenez notre commerce local! Les appels au patriotisme des consommateurs se multiplient. Avec le franc fort qui creuse la différence entre les prix suisses et ceux de nos voisins de la zone euro, le tourisme

d'achat est en forte progression.

Une récente étude de Credit Suisse¹⁹ montre que les achats frontaliers, qui ont toujours existé, ont augmenté de 10% l'an passé pour atteindre entre 4 et 5 milliards de francs. C'est beaucoup. Mais le commerce de détail n'est pas à l'agonie. Son chiffre d'affaires est en

constante progression et l'année 2011 n'a pas fait exception, comme le montrent les relevés de l'Office fédéral de la statistique²⁰.

Les consommateurs ne ruinent donc pas l'économie du pays. Ils remplissent pleinement leur rôle en cherchant à ménager leur porte monnaie. Le renforcement du tourisme